



●●●● EDITORIAL

## Crise... Menace et opportunité

On dit parfois que l'idéogramme qui compose le mot « crise » en chinois associe la notion de « menace » à celle d'« opportunité », en tout cas de point de bascule. La crise que traverse l'homéopathie semble faite pour le confirmer.

Menace ? Les actions engagées partout dans le monde pour écarter l'homéopathie du champ de la pratique médicale le sont, de toute évidence, dans plusieurs pays d'Europe comme au Brésil. Notre syndicat, par exemple, a récemment adressé aux autorités espagnoles un texte de soutien à nos confrères. L'Espagne veut notamment que l'Europe retire à l'homéopathie le statut de médicament. Sa requête a été rejetée par la commission européenne, considérant notamment que l'actuelle réglementation apporte « *l'équilibre nécessaire à assurer la qualité, la sécurité des produits ainsi que l'information des consommateurs et des professionnels de santé.* »

En France, pèse la menace de son déremboursement. L'année 2019 devrait être décisive. Difficile de trouver là une opportunité, convenons-en... Oser l'affirmer, c'est analyser nos points forts et prendre la mesure de la confiance que nous avons, en nous-mêmes et surtout en nos patients.

À la lumière des événements survenus ces derniers mois, quelques opportunités se concrétisent : mettre en valeur les atouts de l'homéopathie, mobiliser ceux qui la connaissent pour défendre une vision de la santé attachée au point de vue des praticiens et des patients : *l'experience based medicine* plutôt que *l'evidence based medicine*.

Attaquée, l'homéopathie se défend. Quand on sait combien elle répond aux besoins de nos patients et à une pratique exigeante et qualitative de la médecine, c'est bien le moins que nous puissions faire, tous ensemble.

**Venez en parler ensemble à nos prochaines Assises, le samedi 19 janvier 2019 !**

**Dr Charles Bentz, Président du SNMHF**

Le Médecin Homéopathie, newsletter du SNMHF • 79, rue de Tocqueville – 75017 Paris • Tél. 01 44 29 01 31 • [snmhf@club-internet.fr](mailto:snmhf@club-internet.fr) • [www.snmhf.net](http://www.snmhf.net) • Directeur de la Rédaction : Dr Charles Bentz, président du SNMHF • Rédaction : Jean Remy, Intelligible • Comité éditorial : Dr Charles Bentz, Dr Christine Bertin-Belot, Dr Marilu Caron-Philippon, Dr Didier Deswarte, Dr Anne-Sophie Donada, Dr Dominique Jeulin-Flamme, Dr Viviana Leuci-Huberman, Dr Pascal Neveu, Dr Florence Paturel

[www.snmhf.net](http://www.snmhf.net)



Suivez le SNMHF sur [www.facebook.com/SNMHF](https://www.facebook.com/SNMHF)

●●●● SOMMAIRE

## Dossier 2018, une année d'attaques contre l'homéopathie

Pages 2 et 3

●●●●

## LES ASSISES DU MEDECIN HOMEOPATHE



8èmes Assises  
du médecin homéopathe

L'offre de soins peut-elle se passer de l'homéopathie ?  
objectif : Faire le point sur la situation de crise que nous traversons

Samedi  
19 janvier  
2019

AFML  
40, rue Gabriel Cré  
92 240 MALAKOFF  
Métro Malakoff - Plateau  
de Vanves (ligne 13)

Organisées par le SYNDICAT  
NATIONAL DES MEDECINS  
HOMEOPATHES FRANÇAIS

79, rue de Tocqueville  
75017 Paris  
Tél. : 01 44 29 01 31  
[www.snmhf.net](http://www.snmhf.net)  
[snmhf@club-internet.fr](mailto:snmhf@club-internet.fr)

Avec la participation des assurances  
du Crédit Mutuel et de la MTRIL

## L'offre de soins peut-elle se passer de l'homéopathie ?

Paris, samedi 19 janvier 2019

**Contact : Catherine Calvino**

Tél. 01 44 29 0 1 31

[snmhf@club-internet.fr](mailto:snmhf@club-internet.fr)

# 2018, une année d'attaques contre l'homéopathie

Tout a commencé le 19 mars avec la publication d'une tribune « anti-fake-med », et surtout anti-homéopathie, dans les colonnes du quotidien *Le Figaro* : *Comment faire face à la montée des Fake Médecines*, article réunissant 124 signataires.

Un texte dont la virulence a gêné même certains de ceux qui en approuvent le fond. En réaction, notre syndicat a répondu pied-à-pied. Le niveau d'insultes que nous avons reçues nous a contraints à poursuivre nos adversaires devant le conseil de l'ordre des médecins.

## Si nous avons laissé sans réponse la tribune des #Nofakemed...

Ne pas poursuivre ceux qui ont publiquement sommé l'ordre des médecins de nous destituer de notre titre de médecin aurait-il suffi à laisser pourrir la situation, à laisser le temps jouer son œuvre ? Il serait naïf de le croire. Les prises de position des académies voire des gouvernements, leur concordance en Europe et même bien au-delà, montrent bien qu'une volonté de nous nuire existe. Qu'auraient pensé nos confrères homéopathes, et plus encore ceux qui commencent à s'intéresser à l'homéopathie, du silence de notre syndicat ? C'est pourquoi, nous avons lancé 59 plaintes à l'encontre des médecins ayant signé cette tribune.

## Communiquer avec nos confrères et avec l'opinion

Nous avons recensé quelques 350 articles dans les médias français depuis le début de la polémique. Et nous sommes sûrement loin du compte ! Nous avons participé à des débats, répondu à des interviews. Petit à petit certaines de nos idées sont passées, au moins autant que celles de nos détracteurs. Il y a eu des tournants. Les médias ont compris que l'homéopathie, en France, est pratiquée par des médecins et qu'il est indispensable qu'il en soit ainsi. Mais certaines facs de médecine, Lille et Angers, ont suspendu ou supprimé leurs diplômes d'homéopathie.

Dans cette atmosphère de chasse aux sorcières, début novembre, un sondage IPSOS a révélé que 74 % des Français sont opposés à l'arrêt du remboursement des médicaments homéopathiques. L'étude montre que le recours à l'homéopathie est un réflexe ancré dans les pratiques de santé des Français.

*Le Monde*, qui avait jusqu'alors publié des articles plutôt hostiles à l'homéopathie, valorise le 27 novembre des points de vue de spécialistes des sciences humaines qui soulignent le malaise des médecins, la difficulté à dire « le juste et le vrai ». La sociologue Cécile Méadel met en cause la représentativité du mouvement : 3 300 personnes ont signé la tribune, dont seulement un millier sont médecins, sur 226 000 exerçant en France.

Sur les sites des journaux médicaux, comme le *Quotidien du Médecin* ou le *JIM.fr*, de plus en plus de commentaires appellent nos adversaires à moins de certitudes, voire moins d'arrogance.

Nous devons souligner aussi la position des syndicats nationaux de médecins, comme le SML, la CSMF voire MG France, dont les positions, soit nous ont directement soutenus, soit ont appelé à la modération.

**Dernier rebond en date : la Haute Autorité de Santé, saisie par la ministre pour évaluer le bien-fondé du remboursement des médicaments homéopathiques, a annoncé le report de sa prise de position à la fin du printemps prochain, au lieu de février, devant l'ampleur de la tâche.**



Ci-dessus : début novembre, un sondage IPSOS a révélé que 74 % des Français sont opposés à l'arrêt du remboursement des médicaments homéopathiques.



Dans le Figaro du 27 octobre, un article du Dr Charles Bentz pour faire (enfin !) entendre le point de vue des médecins homéopathes.

Dans Le Monde (27 nov. 2018), la sociologue Cécile Méadel met en cause la représentativité du mouvement : 3 300 personnes ont signé la tribune, dont seulement un millier sont médecins, sur 226 000 exerçant en France.

## ●●●● DOSSIER (suite et fin)

### Les actions du SNMHF

Notre mobilisation auprès des médias est constante depuis le mois de mars : 4 communiqués, 2 dossiers de presse, plusieurs tribunes ad hoc, une cinquantaine d'entretiens téléphoniques et une dizaine de participations à des débats contradictoires.

Les quatre communiqués ont porté sur la tribune du *Figaro*, la position du CNOM en juin, celle des universités en septembre et entre les deux, en juillet, la décision de confier à la Haute Autorité de Santé une évaluation de l'homéopathie pour conclure ou non au maintien de son remboursement partiel. Ces communiqués sont disponibles sur simple demande !

Sur le réseau social Twitter, nous avons répondu à nos adversaires... jusqu'à prendre conscience de l'inutilité de la tentative de dialogue quand seule compte l'invective.

Avec d'autres acteurs de l'homéopathie comme la Société Savante (SSH) le SNMHF participe à l'élaboration du « livre blanc » qui sera bientôt rendu public.

Nous avons conçu une affiche pour les salles d'attente et proposons à nos patients d'adresser un courrier aux élus locaux et à la ministre de la Santé : à ce jour, plusieurs milliers de patients nous ont rejoints à l'adresse [homeoendanger@orange.fr](mailto:homeoendanger@orange.fr) - Ce mouvement est soutenu par l'AHP France, une association de patients.

Enfin, comment ne pas remercier **tous ceux de nos membres qui ont accepté de participer aux réunions de conciliation organisées dans les différentes représentations départementales de l'ordre des médecins**, face aux signataires de la tribune du *Figaro*. Merci à eux !

### Les autres initiatives de médecins engagés pour défendre l'homéopathie

- Les Drs Alain Sarembaud et Mourad Benabdallah ont lancé une [pétition en ligne](#) pour le maintien du DU d'homéopathie à Lille : elle a recueilli près de 35 000 signatures début décembre.

- Le Dr Antoine Demonceaux a créé une association et un site web, <https://safe-med.fr>, déploie une activité soutenue sur les réseaux sociaux et argumente en particulier contre les scandales sanitaires qui se succèdent sans discontinuer.

- Nos confrères australiens et anglais, en particulier, militent pour requalifier le rapport publié par l'organe gouvernemental de recherche australien (NHMRC), qui avait conclu en 2014 qu'il n'existe aucune preuve que l'homéopathie soit efficace. Cette étude australienne est régulièrement citée pour discréditer l'homéopathie. Mais une enquête a révélé que le rapport publié ne constitue pas la version originale. Une première étude aboutissait à des conclusions plus positives. Des expériences incluses dans le corpus analysé ont été arbitrairement écartées pour rendre négatives les conclusions générales, l'agence modifiant à sa guise les standards scientifiques appliqués pour toute méta-analyse. Une pétition mondiale circule, accessible à l'adresse suivante : [releasethefirstreport.com](http://releasethefirstreport.com).



*Une affiche pour les salles d'attente : proposez à vos patients d'adresser un courrier aux élus locaux et à la ministre de la Santé à l'adresse [homeoendanger@orange.fr](mailto:homeoendanger@orange.fr)*

